

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 AVRIL 2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Gérard VIRY, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 27

Conseillers absents excusés : Béatrice ANTOINE, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Francine PIERRE, Véronique DEVIGNES, Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, David CARABIN, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER.

Conseillers absents non excusés : Pascal PELINSKI, Bernard BRAUN.

Procurations : Béatrice ANTOINE à Jean-Pierre FRANOUX,
David CARABIN à Daniel THOMASSIN,
Elsa PLUMIER à Bertrand KLING,
Véronique DEVIGNES à Colette MESNIER,
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre ROUILLON,
Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à François KLAEYLE,
Christine SIEURIN à Odile CHANDELIER,
Francine PIERRE à Claudine JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Claude FINANCE

Date convocation : 14 avril 2011

N°028/2011

Objet : Echange CHRISTEN / Commune de Malzéville (AI 183p et AI 184p)

Rubrique : 3.5.2

Rapporteur : Daniel THOMASSIN

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que M. et Mme CHRISTEN, domiciliés 1 allée des Grives à Malzéville, ont sollicité la commune dans le cadre d'un projet de vente d'une parcelle située à l'arrière de l'avenue Leclerc, afin de procéder à un échange d'une partie de la parcelle AI 183 (environ 11,5 m²) dont ils sont propriétaires contre une partie de la parcelle communale AI 184 (environ 44 m²).

Cet échange se ferait moyennant le versement d'une soulte de 2450 euros à la commune. Le prix retenu est conforme à l'avis des Domaines n° 2011 339 V 0203 du 10 février 2011.

Il convient de préciser par ailleurs que l'ensemble des frais liés à ces mutations sera à la charge de l'acquéreur.

Vu l'avis favorable de la commission cadre de vie - développement économique du 7 avril 2011, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

.../...

- ❖ D'échanger une partie de la parcelle AI 184 contre une partie de la parcelle AI 183 moyennant le versement d'une soulte de 2450 euros à la commune
- ❖ Prend acte que l'ensemble des frais sont à la charge de M. et Mme CHRISTEN
- ❖ Autorise Monsieur le Maire à signer tout document en rapport.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2011 de la commune.

Date : 20 avril 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 22 AVR. 2011

N° Accusé de réception : 20110420-11-028-DE

Affichage : 22 AVR. 2011

Le Maire,



Jean-Pierre FRANOUX.